

Vote à visage découvert le Bloc québécois présentera un amendement à C-23

Écrit par L'actualité

Mercredi, 30 Avril 2014 00:07 -

OTTAWA – Le Bloc québécois revient à la charge et présentera un amendement au projet de réforme électorale des conservateurs pour obliger le vote à visage découvert.

Le Bloc a l'intention de présenter cette modification au plus tard mercredi, lors d'une séance du comité parlementaire qui étudie le controversé projet C-23.

Ce n'est pas la première fois que le Bloc québécois met pareille proposition de l'avant: il avait présenté un projet de loi en 2007 et n'avait pas abandonné l'idée depuis.

Le vote à visage couvert est par ailleurs interdit au Québec.

Malgré une promesse contenue dans son discours du Trône de 2007 pour «l'identification visuelle des électeurs», et des projets de loi ultérieurs morts au feuillet, le gouvernement Harper a choisi de ne pas inclure cette mesure dans C-23, préférant probablement se distancier du projet de charte des valeurs québécoises qui était mal vu par une bonne partie de la population canadienne.

Et plus récemment, le ministre de l'Emploi, Jason Kenney, n'a pas voulu se prononcer. Il croit que cette question est différente de l'obligation pour les fonctionnaires de servir la population à visage découvert, puisque les citoyens peuvent de toute façon voter par la poste, sans jamais se montrer le bout du nez.

Pour le Bloc, la raison de cet amendement est simple: «il faut absolument que les travailleurs d'élection puissent constater que tu es bel et bien l'électeur ou l'électrice qui se présente pour voter», a expliqué le député André Bellavance.

«Quand on demande un permis de conduire ou un passeport, on a le visage découvert. Alors quand on va voter, on doit avoir le visage découvert», résume le bloquiste.

Vote à visage découvert le Bloc québécois présentera un amendement à C-23

Écrit par L'actualité

Mercredi, 30 Avril 2014 00:07 -

Pour le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti libéral, le Bloc fait une tempête dans un verre d'eau.

Il n'y a pas de problème majeur, avance le chef libéral Justin Trudeau.

Quant à Thomas Mulcair, le leader du NPD, il dit vouloir évaluer l'amendement du Bloc avant de se prononcer. Celui-ci serait envisageable si les femmes à qui il est demandé de retirer leur voile peuvent le faire dans des conditions qui sont respectueuses et «qui accommodent raisonnablement cette requête», a précisé M. Mulcair.

Cet article [Vote à visage découvert: le Bloc québécois présentera un amendement à C-23](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Vote à visage découvert le Bloc québécois présentera un amendement à C-23](#)